

PROGRAMME DE WEBINAIRE

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES FEMMES MIGRANTES PRIMO-ARRIVANTES FACE AUX DISCRIMINATIONS ET AUX VIOLENCES RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA RÉGION BRETAGNE

Le **mardi 8 décembre** de 9h00 à 17h30

En visioconférence

Projet piloté et réalisé par l'ADRIC avec le soutien du Ministère de l'Intérieur (DAAEN) et de la DRJSCS de Bretagne.

PUBLIC

Ce séminaire s'adresse à l'ensemble des **acteurs-trices (salarié-e-s et bénévoles) de Bretagne** engagé-e-s directement ou indirectement dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes primo-arrivantes.

OBJECTIFS

- Mieux décoder la réalité complexe du cumul et du continuum des violences et des discriminations dont sont victimes les femmes d'origine étrangère et qui impliquent notamment les aspects liés à l'origine et au sexe ;
- Identifier les situations-problèmes spécifiques concernant les femmes migrantes primo-arrivantes, afin de dégager des pistes de réflexions et d'actions à appliquer à sa pratique ;
- Disposer de moments d'échanges, de connaissances et d'outils sur la spécificité des violences faites aux femmes (violences conjugales, mutilations sexuelles, mariages forcés) ;
- Engager la mutualisation des pratiques et des ressources pour renforcer le travail en réseau afin de mieux accueillir et accompagner ces femmes dans la lutte contre les discriminations et les violences.

DÉROULEMENT ET CONTENU

9h00 : Accueil des participant-e-s

Emargement, vérification du matériel audiovisuel et détails techniques

9h30 : EXPOSÉ-DEBAT : Observer et analyser

Intervenante : Nadia Chaabane (ADRIC)

Exposé sur les thèmes suivants :

- Une approche globale des phénomènes du cumul des discriminations (discriminations multicritères) auxquels sont exposées les femmes primo-arrivantes : racisme, sexisme, discriminations liées au milieu social, à l'âge, à l'orientation sexuelle, etc. ;
- Une approche des situations des femmes primo-arrivantes face aux violences ;
- L'identification des facteurs qui favorisent le cumul des violences auprès des femmes d'origine étrangère : précarité administrative, phénomènes d'isolement et/ou de ségrégation, repli communautaire etc. ;
- Présentation de la démarche interculturelle pour éviter les stigmatisations et optimiser le travail d'accueil et d'accompagnement ;
- Une approche des méthodes à mettre en place et des ressources sur lesquelles s'appuyer pour développer l'action partenariale en vue d'un meilleur accueil et accompagnement des femmes d'origine étrangère victimes de violences et de discriminations.

10h30 : Pause

10h40 : Débat et échanges avec la salle, en vue de dégager des pistes de réflexion et d'action à approfondir lors des ateliers de l'après-midi.

11h30 : Pause déjeuné

13h30 : ATELIERS – Mieux Agir

Ce deuxième temps de la journée sera consacré à la mise en place d'ateliers pour l'approfondissement de certains aspects spécifiques des violences faites aux femmes migrantes primo-arrivantes. Les participant-e-s pourront choisir entre les 3 ateliers suivants, au choix :

- **Atelier 1 sur les violences conjugales :**

Intervenante : Servane Fouillen, juriste au CIDFF 56

Les différentes formes de violences conjugales dans le contexte migratoire, notamment par rapport aux femmes primo-arrivantes : comment accueillir et écouter la parole d'une femme migrante victime de violence conjugale ? Comment l'accompagner ?

- **Atelier 2 sur les mutilations génitales :**

Intervenante : Isabelle Gillette-Faye, directrice de la fédération GAMS

ADRIC

Les mutilations sexuelles féminines : éléments pour une analyse approfondie des situations vécues par les femmes primo-arrivantes par rapport aux pratiques de l'excision. Quelles réponses préventives, médicales et/ou juridiques face à l'excision ? Quelle est la posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes : prévalence et données socioculturelles des mutilations sexuelles féminines ?

- **Atelier 3 sur les mariages forcés :**

Intervenante : Christine-Sarah Jama, directrice de l'association Voix de Femmes

Le phénomène des mariages forcés auprès des jeunes filles et des femmes primo-arrivantes : comment renforcer leurs capacités à faire valoir leurs droits face au mode opératoire de la famille ? Quels sont les outils juridiques du droit commun et les mesures de protection spécifiques ? Comment organiser une action de prévention collective ?

15h20 : Pause

15h50 : **Restitution en plénière des travaux des ateliers**

La restitution des ateliers sera assurée par des rapporteurs choisis parmi les participants (10 minutes de parole chacun). Elle permettra de dégager les acquis, les pistes de réflexion et d'actions quant aux thèmes abordés, ainsi que les besoins existants en termes de formation et d'approfondissement.

17h00 : **Synthèse du séminaire, par Nadia CHAABANE (ADRIC)**

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

Formation sur inscription individuelle.

Le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire à partir de [ce lien](#).

Pour plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse suivante : inscription@adric.eu

ADRIC

7 rue du Jura - 75013 Paris - Tel: 01 43 36 89 23 - adric@adric.eu - www.adric.eu